

Grand Garage du Boulevard

GROUPE PIERRE CHARDARD
CONCESSIONNAIRE - REPARATEUR AGREE
DISTRIBUTEUR DE PIECES DE RECHANGE

S.A.S au capital de 210 000 €
SIRET 571 650 019 00029 – APE 4511Z
N° TVA INTRA FR60 571 650 019

Route de Toulouse – BP 82
46000 CAHORS

Tél : 05 65 35 02 02

E-mail : peugeot.cahors@groupechardard.com
www.concesions.peugeot.fr/cahors



MARCOULY CONSTRUCTIONS
LD LD GENEVRIERE
46240 SENIERGUES

FACTURE du : 16/05/2025 Page :1/1
0 Echéance le : 16/05/2025 BOXER VU Boxer Fourgon Tôle L1 H1 3.0 t 120 Blue HDi S&S BV
CCS : Karine FRAGA TVA : Véhicule mis en circulation le 24/04/2024

N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	V.I.N.		N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande	
422380	0130001		PEUGEOT	VF3YAAPF912Y89487		GW-389-PA	12780	619376	
Désignation			N° Pièce	Quantité ou temps	C T	Prix unitaire hors taxe €	Remise %	Prix unitaire net hors taxe €	Montant €
A : AFFICHE REVISION 12500KM									
FILTRE A HUILE			9809532380 001A3	1,00	4	24,50		24,50	24,50
JOINT 16X24-15			016488 001G2	1,00	4	3,19		3,19	3,19
TOTAL 05W30 QUARTZ INEO RCP			Z005036 ATL	6,60	4	23,47		23,47	154,90
- OPERATIONS SYSTEMATIQUES			95R48A	1,00	4	100,00		100,00	100,00
D'ENTRET IEN -									
SOUS-TOTAL INTERVENTION A			282,59 (339,11 TTC)						
RECOMMANDATION DE NOTRE POINT DE VENTE :									
9 A 10= SATISFAIT / 0 A 8= NON SATISFAIT									
***** MERCI DE VOS RETOURS! *****									
ASSISTANCE OFFERTE PENDANT 1 AN AU 0800 44 24 24									
PENSEZ A PRENDRE VOS RDV EN LIGNE SUR LE SITE POUR PLUS DE RAPIDITE									
			Total hors taxe €	Montants T.V.A. €			Total T.T.C €		
			PI : 182,59	(4) 20,000			339,11		
			MO : 100,00	282,59					
			DIV : 0,00	56,52					

Coupon à joindre à votre règlement		
N° Document	N° Client	N° Commande
422380	0130001	619376
Echéance le :	16/05/2025	
16/05/2025		339,11

MO facturée au bareme des temps sauf (*) au temps passe

MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : "Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Dans le cas d'une vente ou prestation de service réalisée par une activité professionnelle, il sera appliqué des pénalités de retard calculées sur les sommes exigibles non payées à bonne date correspondant à trois fois le taux d'intérêt légal et ce, après une mise en demeure de payer restée infructueuse.
RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L.621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.
ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement".

